



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 25 juin 2009

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Roland PONSAA
M. Pierre PRIBETICH	M. André GERVAIS	M. François NOWOTNY
M. Jean ESMONIN	M. Didier MARTIN	Mme Christine MASSU
M. Gilbert MENUT	M. Benoît BORDAT	M. Claude PICARD
M. Rémi DETANG	M. Christophe BERTHIER	M. Gaston FOUCHERES
M. Jean-Patrick MASSON	M. Philippe DELVALEE	M. Pierre PETITJEAN
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	Mme Claude DARCIAUX
M. Jean-François DODET	Mme Françoise TENENBAUM	M. Nicolas BOURNY
M. François DESEILLE	Mme Anne DILLENSEGER	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mlle Christine MARTIN	M. Philippe GUYARD
M. Patrick CHAPUIS	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Gilles MATHEY
M. Michel JULIEN	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	Mme Françoise EHRE
Mme Marie-Françoise PETEL	M. Alain MARCHAND	Mme Geneviève BILLAUT
M. Gérard DUPIRE	M. Mohammed IZIMER	M. Murat BAYAM
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	M. Michel BACHELARD
M. François-André ALLAERT	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Claude DOUHAÏT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Norbert CHEVIGNY
M. Jean-Paul HESSE	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Gilles TRAHARD
Mlle Badiâ MASLOUHI	Mlle Stéphanie MODDE	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Patrick MOREAU	M. Pierre LAMBOROT	
M. Dominique GRIMPRET	M. Louis LAURENT	

Membres absents :

M. Joël MEKHANTAR	Mme Colette POPARD pouvoir à Mme Françoise TENENBAUM
M. Jean-Yves PIAN	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
M. Lucien BRENOT	M. Yves BERTELOOT pouvoir à Mlle Badiâ MASLOUHI
M. Michel ROTGER	M. Alain MILLOT pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
M. Rémi DELATTE	Mme Christine DURNERIN pouvoir à Mme Catherine HERVIEU
	Mme Nelly METGE pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Georges MAGLICA
	Mme Myriam BERNARD pouvoir à M. Mohammed IZIMER
	M. Philippe CARBONNEL pouvoir à M. Patrick MOREAU
	M. Alain LINGER pouvoir à M. Pierre LAMBOROT
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAÏT
	M. Michel FORQUET pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	M. Pierre-Olivier LEFEVRE pouvoir à M. Gilles MATHEY
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT.

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

Centre Départemental d'Amélioration de l'Habitat (CDAH) : Subvention 2009

Association de type loi 1901, le CDAH existe depuis 1950 avec pour objet de participer à l'amélioration de l'habitat ancien.

Ses missions principales reposent sur le conseil et l'assistance pour le montage des dossiers techniques et de subventions, auprès des collectivités locales et des particuliers, notamment en faveur des personnes âgées, handicapées et à faibles revenus.

Le CDAH compte aujourd'hui 7 salariés et gère un budget de l'ordre de 470 000 € (budget prévisionnel 2009).

Outre les produits liés à son activité rémunérée de prestations de services (animation d'OPAH, dossiers APH21 et adaptation du logement à la perte de mobilité, Domobilans relatifs à l'obtention d'un prêt à taux zéro pour l'accession dans l'ancien, dossiers impayés d'énergie, ...), le CDAH est bénéficiaire de subventions de fonctionnement de la part du Conseil Général (56 000 € pour 2009) et du Grand Dijon.

Pour l'année 2009, la participation communautaire sollicitée par le CDAH s'élève à 15 800 € (15 500 € accordés en 2008, soit une hausse de 1,9%).

Il est proposé de donner une suite favorable à cette demande eu égard à l'activité du CDAH :

- en 2008, 401 projets d'amélioration de l'habitat ont été accompagnés par le CDAH à l'échelle du Grand Dijon : 253 sur Dijon, 148 sur les autres communes ;
- ces projets ont donné lieu à des travaux sur 182 logements (128 en 2008) dont :
 - 110 sur Dijon (604 882 € de travaux) ;
 - 72 logements sur les autres communes (452 929 € de travaux).

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** au Centre Départemental d'Amélioration de l'Habitat (CDAH) - 4, rue de la Redoute BP 37610 21076 DIJON CEDEX -, au titre de l'exercice 2009 et dans le cadre de ses missions d'intérêt général dans le domaine de l'habitat, une subvention d'un montant de 15 800 € dont le mandatement interviendra en un seul versement au début du second semestre ;
- **de dire** que le montant correspondant à la dépense sera imputé sur les crédits du budget de l'exercice 2009,
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte utile à la bonne administration de cette décision.

Pour extrait conforme,
Le Président
Pour le Président

Convocation envoyée le 18 juin 2009

Publié le 26 JUI 2009

Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

29 JUI 2009

